

## AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

### UNION DE FACTORING

Siège social : Ennour Building Centre Urbain Nord 1004

La société Union de Factoring publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2018 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 26 avril 2019. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes, Mr Chiheb GHANMI et Mr Chérif Ben Zina.

### BILAN ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2018

(Exprimé en Dinars)

ACTIFS	Notes	2018	2017
<b><u>ACTIFS NON COURANTS</u></b>			
Immobilisations incorporelles et corporelles	(01)	5 501 566	5 219 634
Moins : Amortissements		-3 000 023	-2 516 195
<b>Total des immobilisations corporelles et incorporelles</b>		<b>2 501 543</b>	<b>2 703 439</b>
Immobilisations financières	(02)	11 074 980	8 743 780
Moins : Provisions		- 586 000	-220 000
<b>Total Immobilisations financières</b>		<b>10 488 980</b>	<b>8 523 780</b>
Autres actifs non courants	(03)	121 396	84 094
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>13 111 919</b>	<b>11 311 313</b>
<b><u>ACTIFS COURANTS</u></b>			
Affacturages et comptes rattachés	(04)	172 295 767	174 522 560
Moins : Provisions & Agios réservés	(05)	-14 960 021	-14 464 429
Autres actifs courants	(06)	3 166 918	2 195 593
Liquidités et équivalents de liquidités	(07)	116 151	135 939
<b>Total des actifs courants</b>		<b>160 618 815</b>	<b>162 389 663</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>173 730 735</b>	<b>173 700 977</b>

**BILAN ARRÊTÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2018**  
(Exprimé en Dinars)

<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIF</b>	<b>Notes</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
<b><u>CAPITAUX PROPRES</u></b>			
Capital social		15 000 000	15 000 000
Réserves Légales		1 227 460	1 020 080
Réserves Fonds Social		18 168	33 933
Réserves Pour Réinvestissement exonérés		10 525 000	8 075 000
Résultats Reportés		100 205	89 260
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>	<b>(08)</b>	<b>26 870 833</b>	<b>24 218 273</b>
Résultat de l'exercice		4 513 163	4 058 325
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>		<b>31 383 996</b>	<b>28 276 598</b>
<b><u>PASSIFS NON COURANTS</u></b>			
Emprunt Obligataire	<b>(09)</b>	12 292 000	10 698 000
Fonds de Garantie	<b>(09)</b>	30 141 854	27 575 777
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>42 433 854</b>	<b>38 273 777</b>
<b><u>PASSIFS COURANTS</u></b>			
Adhérents et comptes rattachés	<b>(10)</b>	13 212 093	14 339 753
Autres passifs courants	<b>(11)</b>	8 997 796	7 558 937
Concours bancaires et autres passifs	<b>(12)</b>	77 702 996	85 251 913
<b>Total des passifs courants</b>		<b>99 912 885</b>	<b>107 150 602</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b>142 346 739</b>	<b>145 424 379</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>173 730 735</b>	<b>173 700 977</b>

**Engagements Hors Bilan**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2018**  
(Exprimé en Dinars)

Désignations	2018	2017
<b>Engagements Donnés</b>	<b>13 224 180</b>	<b>9 564 395</b>
Sans Recours	4 593 055	3 632 910
Export	2 410 589	1 472 217
Import	6 220 535	4 459 268
<b>Engagements Reçus</b>	<b>19 549 287</b>	<b>19 736 405</b>
Garanties Réelles	5 030 830	6 365 830
Garanties Financières	143 000	143 000
Sans Recours	4 440 000	4 140 000
Export	2 435 457	3 037 575
Import	7 500 000	6 050 000

**ÉTAT DE RÉSULTAT**  
**Du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre 2018**  
(Exprimés en Dinars)

Etat de Résultat	Notes	Données retraitées		Données publiées
		2018	2017	2017
<b>REVENUS D'AFFACTURAGE</b>				
Commissions d'Affacturage	(13)	5 867 312	5 444 959	5 444 959
Produits Financiers de Mobilisation	(14)	14 426 266	10 942 832	10 942 832
Autres Produits Financiers de Placement		250 563	277 736	277 736
<b>Total des Produits d'Exploitation</b>		<b>20 544 141</b>	<b>16 665 527</b>	<b>16 665 527</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION D'AFFACTURAGE</b>				
Charges Financières nettes	(15)	-8 321 111	-6 126 916	-6 061 613
<b>Total des Charges d'exploitation</b>		<b>-8 321 111</b>	<b>-6 126 916</b>	<b>-6 061 613</b>
<b>PRODUIT NET D'AFFACTURAGE</b>		<b>12 223 030</b>	<b>10 538 611</b>	<b>10 603 914</b>
<b>Provisions Nettes aux Comptes Affacturages</b>		<b>-595 877</b>	<b>3 757</b>	<b>3 757</b>
Dotations		-1 009 406	-608 056	-608 056
Reprises		413 529	611 813	611 813
Autres Produits d'exploitation	(16)	5 464	2 103	2 103
Frais du Personnel	(17)	-3 279 829	-3 186 629	-3 186 629
Frais Généraux	(18)	-1 578 164	-1 437 756	-1 437 756
Amortissement et Provisions	(19)	-849 829	-552 987	-618 290
<b>Total Autres Charges &amp; Produits</b>		<b>-6 298 235</b>	<b>-5 171 512</b>	<b>-5 236 815</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>5 924 796</b>	<b>5 367 099</b>	<b>5 367 099</b>
Impôt sur les bénéfices	(20)	-1 235 187	-1 145 178	-1 145 178
<b>Résultat des activités ordinaires après impôt</b>		<b>4 689 609</b>	<b>4 221 921</b>	<b>4 221 921</b>
Eléments Extraordinaires	(21)	-176 455	-163 596	-163 596
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>4 513 163</b>	<b>4 058 325</b>	<b>4 058 325</b>

## ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

Du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre 2018

(Exprimé en Dinars)

Libellé	Notes	2018	2017
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>			
Encaissement reçus des Tirés		434 440 452	407 975 373
Financement des adhérents		(443 626 937)	(421 559 183)
Encaissements provenant des crédits à court terme	(22)	201 837 862	156 840 419
Remboursement des crédits à court terme	(23)	(170 210 081)	(126 555 189)
Sommes versées aux Fournisseurs et au Personnel	(24)	(7 600 285)	(6 640 344)
Intérêts payés	(25)	(8 363 136)	(6 584 366)
Revenus des placements		204 049	106 685
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>		<b>6 681 924</b>	<b>3 583 393</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(26)	(299 507)	(1 258 248)
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(27)	(2 450 000)	(1 925 000)
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</b>		<b>(2 749 507)</b>	<b>(3 183 248)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
Dividendes et autres distributions		(1 325 375)	(891 796)
Encaissements emprunts	(28)	6 550 000	100 000
Remboursement emprunts	(29)	(7 566 000)	(7 566 000)
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>		<b>(2 341 375)</b>	<b>(8 357 796)</b>
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>1 591 042</b>	<b>(7 957 651)</b>
Trésorerie au début de l'exercice		(26 472 268)	(18 514 616)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(30)	(24 881 225)	(26 472 268)
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>1 591 042</b>	<b>(7 957 651)</b>

## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2018

### I - Présentation et principes

#### 1.1 Présentation de la société

La société a été créée le 27 Avril 2000 avec pour objet principal la prise en charge, par différents moyens tels que paiement, financement, garantie, tenue de comptes, encaissement et recouvrement, des créances détenues par ses clients et ses correspondants, représentées par des factures.

Le capital initial s'élève à Six millions de Dinars (6.000.000 D) divisé en Un Million Deux Cent Mille actions (1.200.000) actions de Cinq dinars chacune, totalement libérées.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 2-11-2006, a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 4.000.000 D pour le porter à 10.000.000 D et ce, par l'émission de 800.000 actions nouvelles de 5 D chacune, souscrites en numéraire et libérées intégralement lors de la souscription.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 12-03-2010, a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 5.000.000 D pour le porter à 15.000.000 D et ce, par l'émission de 1.000.000 actions nouvelles de 5 D chacune, souscrites en numéraire et libérées intégralement lors de la souscription.

La structure du capital se présente, au 31 Décembre 2018, comme suit :

Nom & Prénom / Raison Sociale	Nombre	Participation	
	Actions	Montant	en %
B N A	375 000	1 875 000	12,50%
A T L	340 000	1 700 000	11,33%
Amen Bank	277 338	1 386 690	9,24%
Assurance CARTE	229 330	1 146 650	7,64%
A T B	209 243	1 046 215	6,97%
Mohamed Sadok DRISS	196 357	981 785	6,55%
SPDIT SICAF	150 000	750 000	5,00%
Autres	1 222 732	6 113 660	40,76%

L'activité de la société est régie par la loi n°2016-48 du 11 Juillet 2016, relative aux établissements de crédit. Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

#### 1.2 Principes et Méthodes comptables appliqués

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises. Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

#### Référentiel d'élaboration et de présentation des états financiers

Les états financiers de l'UNIFACTOR sont préparés et présentés en respectant :

- Le Système Comptable des Entreprises promulgué par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996;

- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes.

Pour la présentation ses états financiers de synthèse, et en raison de l'absence d'une norme comptables Tunisienne qui répond aux spécificités de l'activité des établissements financiers de Factoring, et en concertation avec le régulateur, UNIFACTOR a adopté, depuis l'exercice clos le 31 décembre 2000, des modèles harmonieux avec les prescriptions de la norme comptable NCT 01 et NCT 21.

- **Bilan.**

Le classement des actifs et des passifs conformément à la NCT 1.

La présentation des postes d'actifs pour leur valeur nette comptable. Les informations relatives aux valeurs brutes ainsi qu'aux comptes correcteurs qui leurs sont rattachées amortissements cumulés, provisions pour dépréciation et produits réservés sont fournies au niveau des notes aux états financiers.

- **Etat de Résultats.**

Suivant les exigences de la BCT, le modèle adopté est celui dicté par la norme NCT 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires. L'état de résultat doit faire apparaître les produits et les charges de façon à déterminer les valeurs et soldes intermédiaires suivants :

- la valeur totale des produits d'exploitation d'affacturage
- la valeur totale des charges d'exploitation d'affacturage
- le produit net d'affacturage PNA
- le résultat d'exploitation
- le résultat des activités ordinaires, lorsqu'il existe des éléments extraordinaires au titre de l'exercice en cours ou de l'exercice antérieur.

- **Etat de Flux de trésorerie est celui du modèle de référence.**

La présentation de l'état des flux de trésorerie est la présentation de référence.

- **Etat des engagements Hors Bilans.**

La présentation des engagements hors bilan dans une composante de synthèse faisant partie intégrante des états financiers.

Les principes comptables utilisés pour l'élaboration des états financiers de l'exercice clos le 31 Décembre 2018, sont identiques à ceux appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers de l'exercice clos le 31 Décembre 2017.

### **Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations corporelles et incorporelles figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

Désignations	Durée (Année)	Taux
Logiciel métier	5	20%
Autres Logiciels	3	33%
Constructions	50	5%
Matériel de transport	5	20%
Installations générales	10	10%
Mobilier et matériel de bureau	10	10%
Matériel informatique	3	33%

### Opérations d'affacturage

Les opérations d'affacturage consistent en un ensemble de services couvrant la gestion, le financement et le cas échéant la garantie des créances des adhérents, dès lors qu'elles correspondent à des ventes fermes de marchandises effectivement livrées ou à des prestations de services réellement fournies.

Dans ce cadre, il est ouvert dans les livres de la société un compte courant au nom de l'adhérent, qui enregistre toutes les opérations traitées en exécution du contrat d'affacturage.

Ce compte est crédité du montant des créances transférées et d'une manière générale de toutes les sommes qui seraient dues à l'adhérent, et débité de toutes les sommes dont la société serait, à quelque titre que ce soit, créancière de l'adhérent.

En contrepartie de ses services, la société est rémunérée par :

- Une commission d'affacturage prélevée sur la base du montant des remises de factures transférées ;
- Une commission de financement, calculée sur la base des financements consentis.

### Politique de provisions

La société constitue annuellement une provision pour dépréciation du compte affacturage conformément aux normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire N° 91-24 émise par la Banque Centrale de Tunisie le 17 décembre 1991, et telle que modifiée par les textes subséquents. De plus une dotation annuelle sera constatée intitulée provisions pour risques généraux.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les adhérents.

Les classes sont au nombre de 5 :

<b>Actifs</b>	<b>Classe</b>	<b>Taux de Provision</b>
Actifs courants	0	0%
Actifs nécessitant un suivi particulier	1	0%
Actifs incertains	2	20%
Actifs préoccupants	3	50%
Actifs compromis	4	100%

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

**Classe 0- Actifs courants :**

Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

**Classe 1- Actifs nécessitant un suivi particulier :**

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

**Classe 2- Actifs incertains :**

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe 1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- Un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- L'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information, des problèmes de gestion ou des litiges entre associés, des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- La détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- L'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

**Classe 3- Actifs préoccupants :**

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

**Classe 4- Actifs compromis :**

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au-delà de 360 jours.

**Méthodologie de classification**

Pour l'affacturage domestique avec recours, la classification est faite sur la base de la balance par âge des comptes tirés regroupés par adhérent, après imputation des fonds de garantie et des fonds disponibles revenant aux adhérents.

Pour l'affacturage domestique sans recours et l'affacturage à l'export, la classification est faite par tiré. Un tiré est classé selon l'âge des factures impayées ou en retard de paiement, non couvertes par le disponible et la garantie reçue de l'assureur ou du correspondant.

L'analyse de la situation financière du client n'est pas systématiquement prise en compte lors de l'évaluation des engagements de la société.

### **Provision collective**

Pour l'estimation du montant de la provision collective prévue par la circulaire 91-24, la société applique une méthode suivante :

- Le taux de
- Migration : Numérateur correspond au risque net après déduction du Fond de garantie
- Le taux de provisionnement retenu est le taux minimum prévu par la circulaire
- Le facteur scalaire utilisé, égal à 1, est sans effet sur le taux de provisionnement du groupe.

### **Provision additionnelle :**

La provision additionnelle prévue par la circulaire 2013-21 est calculée au taux de :

- 40% pour les actifs dont le séjour en classe 4 se situe entre 3 et 5 années ;
- 70% pour les actifs dont le séjour en classe 4 se situe entre 6 et 7 années ;
- 100% pour les actifs dont le séjour est de 8 années ou plus.

Le risque net, base de calcul de la provision additionnelle correspond à la valeur de l'actif après déduction :

- des agios réservés ;
- des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ;
- des garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24.

La classification est faite sur la base de la balance par âge des comptes tirés regroupés par adhérent.

Les provisions additionnelles sur les actifs classés 4 dont l'ancienneté est supérieure ou égale à 3 ans à fin 2012, sont imputées sur les capitaux propres d'ouverture 2013.

### **Taxe sur la valeur ajoutée**

Du fait qu'elle réalise simultanément des opérations taxables et des opérations non taxables, la société a le statut d'assujetti partiel. Elle est soumise, d'après l'article 9 II du code de la TVA, pour le calcul de la taxe déductible, à des dispositions spécifiques qui ont pour but de limiter la déduction à une fraction de la taxe « d'amont ». La fraction de taxe non récupérée est constatée soit en charge soit en immobilisation selon la nature de l'opération. La fraction récupérable est portée au débit du compte « Etat, TVA ». La TVA collectée est enregistrée directement au crédit du compte « Etat, TVA ». En fin de période, le solde du compte « Etat, TVA » fait l'objet d'une

liquidation au profit du trésor s'il est créateur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

### **Impôt sur les sociétés**

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

## II – Notes Détaillées

### 1- Immobilisations incorporelles et corporelles

Le solde de cette rubrique s'élève à 5.501.566 DT au 31/12/2018, contre un solde de 5.219.634 DT au 31/12/2017.

Désignation	Au 31 Décembre 2017	Acquisition 2018	Cession 2018	Au 31 Décembre 2018
LOGICIEL PROFACTOR	90 000	-	-	90 000
LOGICIEL AQUARIUS	1 317 726	-	-	1 317 726
APP LIASSE FISCAL 2018	-	1 684	-	1 684
APP LIASSE BCT	-	18 871	-	18 871
LOGICIEL BUREAUTIQUE	225 026	-	-	225 026
LOGICIEL FRP SAGE XRT	23 306	-	-	23 306
Immobilisation Incorporelle en Cours (Logiciel PAIE)	41 383	3 088	-	44 470
<b>Sous total immobilisations incorporelles</b>	<b>1 697 441</b>	<b>23 643</b>	<b>-</b>	<b>1 721 084</b>
Bâtimentsiège	2 145 733	59 109	-	2 204 841
Matériel de transport	381 765	77 399	-	459 165
Agencement & installations générales	232 332	40 669	-	273 001
Mobilier & matériel de bureau	143 521	7 435	-	150 956
Matériel informatique	618 842	73 677	-	692 519
<b>Sous total immobilisations corporelles</b>	<b>3 522 193</b>	<b>258 289</b>	<b>-</b>	<b>3 780 482</b>
<b>Total</b>	<b>5 219 634</b>	<b>281 932</b>	<b>-</b>	<b>5 501 566</b>

Désignation	Au 31 Décembre 2017	Dotations 2018	Amort Matériel Cédé	Cumul Décembre	VCN Décembre 2018
Résorption Logiciel Profactor	90 000	-	-	90 000	-
Résorption LOGICIEL AQUARIUS	461 384	263 545	-	724 929	592 797
APP LIASSE FISCAL 2018	-	320	-	320	1 364
APP LIASSE BCT	-	2 354	-	2 354	16 516
Résorption LOGICIEL BUREAUTIQUE	224 299	727	-	225 026	-
LOGICIEL FRP SAGE XRT	1 833	7 691	-	9 524	13 782
Immobilisation Incorporelle en Cours (Logiciel PAIE)	-	-	-	-	44 470
<b>Amortissement immobilisations incorporelles</b>	<b>777 517</b>	<b>274 638</b>	<b>-</b>	<b>1 052 154</b>	<b>668 929</b>
Amortissement Bâtiment sge	555 634	108 372	-	664 005	1 540 836
Amortissement Matériel de transport	264 882	56 285	-	321 167	137 997
Amortissement Agencement & installations générales	195 104	21 481	-	216 585	56 416
Amortissement Mobilier & matériel de bureau	130 514	3 307	-	133 821	17 136
Amortissement Matériel informatique	592 545	19 747	-	612 291	80 228
<b>Amortissement immobilisations corporelles</b>	<b>1 738 678</b>	<b>209 191</b>	<b>-</b>	<b>1 947 869</b>	<b>1 832 613</b>
<b>Total</b>	<b>2 516 195</b>	<b>483 829</b>	<b>-</b>	<b>3 000 023</b>	<b>2 501 543</b>

## 2- Immobilisations financières

Le solde de cette rubrique s'élève à 10.488.980 DT au 31/12/2018, contre un solde de 8.523.780 DT au 31/12/2017.

Désignation	Au 31 Décembre 2018	Au 31 Décembre 2017
PARTICIPATION CAPITAL RISQUE ATD SICAR	8 120 000	5 670 000
Prêts	4 420	11 220
Cautionnements versés	560	12 560
PARTICIPATION CAPITAL RISQUE SICAR INVEST	2 750 000	2 750 000
PARTICIPATION EMPRUNT NATIONAL 2014	200 000	300 000
PROVISION P DEPRECIAT PARTICIP & CREANCE LIEE PART	-586 000	-220 000
<b>Total</b>	<b>10 488 980</b>	<b>8 523 780</b>

Le détail des Participations entrant dans le cadre des Fonds gérés confiés à l'ATD SICAR se dressent comme suit :

Désignation	2018	2017
<b>FG 2007</b>	<b>345 000</b>	<b>345 000</b>
Titres- CTIA	220 000	220 000
Titres- Nouva Poule	83 533	83 533
Fonds non Placés	41 467	41 467
<b>FG 2015</b>	<b>1 570 000</b>	<b>1 570 000</b>
Titres- Métal Service Center	1 259 700	1 259 700
Fonds non Placés	310 300	310 300
<b>FG 2016</b>	<b>1 830 000</b>	<b>1 830 000</b>
Titres- Promochimica	1 464 000	1 464 000
Fonds non Placés	366 000	366 000
<b>FG 2017</b>	<b>1 925 000</b>	<b>1 925 000</b>
Fonds non Placés	1 925 000	1 925 000
<b>FG 2018</b>	<b>2 450 000</b>	<b>-</b>
Fonds non Placés	2 450 000	-
<b>Total</b>	<b>8 120 000</b>	<b>5 670 000</b>

Le détail des Participations entrant dans le cadre des Fonds gérés confiés à la SICAR INVEST se dressent comme suit :

Désignation	2018	2017
FG 2013	1 420 000	1 420 000
Titres- Nitrokym	500 000	500 000
Titres- UNIPHAR	230 000	230 000
Titres- BMZ	690 000	690 000
FG 2014	1 330 000	1 330 000
Titres- Ste Raccordement	236 000	236 000
Titres- Solar Tech	1 060 000	1 060 000
Fonds non Placés	34 000	34 000
<b>Total</b>	<b>2 750 000</b>	<b>2 750 000</b>

## 3- Autres Actifs Non Courants

Les autres actifs non courants s'élèvent à la clôture de l'exercice à 121.396 DT contre 84.094 DT au 31/12/2017 englobent exclusivement les frais d'émission des emprunts obligataires. Ils s'analysent comme suit :

Emprunts Obligataires	Valeurs Brutes			Résorptions			VCN	
	Début de Période	Addition	Fin de Période	Cumul Résorptions Fin 2017	Dotations 2018	Cumul Résorptions Fin 2018	2017	2018
UF-2013	147 408	-	147 408	139 628	7 780	147 408	7 780	-
UF-2015	171 705	-	171 705	95 391	36 249	131 640	76 314	40 065
UF-2018	-	83 701	83 701	-	2 370	2 370	-	81 331
<b>Total</b>	<b>319 113</b>	<b>83 701</b>	<b>402 814</b>	<b>235 019</b>	<b>46 398</b>	<b>281 417</b>	<b>84 094</b>	<b>121 396</b>

#### 4- Affacturages et comptes rattachés

Le solde de cette rubrique s'élève à 172.295.767DT au 31/12/2018, contre un solde de 174.522.560 DT au 31/12/2017.

Désignation	Au 31 Décembre 2018	Au 31 Décembre 2017
Affacturages achats domestique	160 071 466	161 068 324
Affacturages achats export	1 212 069	1 378 069
Affacturages achats import	2 746 372	1 494 642
Affacturages effet à l'encaissement	8 265 860	10 581 525
<b>Total</b>	<b>172 295 767</b>	<b>174 522 560</b>

#### Affacturation domestique

- Affacturation Achats Sans recours. Il s'agit du solde des opérations réalisées avec garantie de l'insolvabilité de l'acheteur.
- Affacturation - Achats avec recours. Le solde de ce compte représente le solde des opérations réalisées sans la garantie de l'insolvabilité de l'acheteur.
- Affacturation - Effets à recevoir. Il s'agit du compte qui enregistre les effets reçus des tirés suite aux diverses opérations de recouvrement et qui sont remis aux banques pour encaissement.

#### Affacturation internationale

- Affacturation Export. Il s'agit de l'achat et du financement des créances d'un exportateur Tunisien sur un client étranger avec la garantie d'un correspondant.
- L'affacturation Import. C'est un service qui est destiné aux vendeurs étrangers qui réalisent un chiffre d'affaires sur la Tunisie. UNIFACTOR est sollicité par le factor étranger pour la garantie et le recouvrement de la créance.

#### 5- Provisions & Agios réservés

Le solde de cette rubrique s'élève à 14.960.021 DT au 31/12/2018, contre un solde de 14.464.429 DT 31/12/2017.

Désignation	Au 31 Décembre 2018	Au 31 Décembre 2017
Agios réservés	490 848	591 130
Provisions Aux Comptes d'Affacturation	14 032 173	13 436 299
Provisions Collectives	437 000	437 000
<b>Total</b>	<b>14 960 021</b>	<b>14 464 429</b>

## Analyse et classification des créances sur la clientèle

Les engagements de la société, sur la base de la classification arrêtée au 31/12/2018, se présentent comme suit :

(Montants exprimés en MD)

Désignations	Classe 0	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Total
<b>Engagement Brut</b>	<b>143 627</b>	<b>20 653</b>	<b>1 409</b>	<b>783</b>	<b>19 179</b>	<b>185 651</b>
<b>Garantie financière</b>	<b>35 061</b>	<b>4 268</b>	<b>490</b>	<b>267</b>	<b>3 583</b>	<b>43 670</b>
FDG	21 410	3 559	490	267	3 425	29 151
Assurance	13 651	709	-	-	15	14 375
Autres (Bons de Caisse & Traités Avalisées)	-	-	-	-	143	143
<b>Engagement Brut après imputation GF</b>	<b>108 566</b>	<b>16 385</b>	<b>918</b>	<b>516</b>	<b>15 596</b>	<b>141 981</b>
Recouvrement Après Clôture & Règlement en plus	159	22	27	1	336	544
Réajustement (FDG+RNA+REG PLUS + ASS > Encours)	908	23	-	-	2	933
<b>Engagement Net</b>	<b>109 316</b>	<b>16 385</b>	<b>892</b>	<b>515</b>	<b>15 261</b>	<b>142 369</b>
<b>Engagement Net</b>	<b>109 316</b>	<b>16 385</b>	<b>892</b>	<b>515</b>	<b>15 261</b>	<b>142 369</b>
Produits Réservés (AgiOS)	-	-	-	-	491	491
Provisions sur encours	-	-	178	173	11 888	12 240
Complément de Provisions (Cir 2013-21)	-	-	-	-	1 792	1 792
<b>Total de la Couverture</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>178</b>	<b>173</b>	<b>14 172</b>	<b>14 523</b>
<b>Risque encouru</b>	<b>109 316</b>	<b>16 385</b>	<b>714</b>	<b>342</b>	<b>1 089</b>	<b>127 846</b>

Années	2013	2014	2015	2016	2017	2018
<b>Ratios des Actifs Classés {2 -3- 4}</b>	<b>13,48%</b>	<b>13,32%</b>	<b>13,24%</b>	<b>12,15%</b>	<b>11,87%</b>	<b>11,71%</b>
<b>Ratios de Couverture par Agios et Provisions</b>	<b>95,44%</b>	<b>85,57%</b>	<b>88,83%</b>	<b>88,19%</b>	<b>82,15%</b>	<b>87,13%</b>

(\* Augmenté des engagements Hors Bilan)

Le ratio des actifs accrochés s'établit au 31 Décembre 2018 à 11,71 % contre 11,87% en 2017. Quant au ratio de couverture des engagements par les provisions et les agios réservés s'établit en 2018 à 87,13% contre 82,15% en 2017.

### 6- Autres actifs courants

Le solde de cette rubrique s'élève à 3.166.918 DT au 31/12/2018, contre un solde de 2.195.593 DT au 31/12/2017.

Désignation	Au 31 Décembre 2018	Au 31 Décembre 2017
Personnel avances & acomptes	58 212	45 574
Etat impôts et taxes	1 115 092	859 548
Provisions pour Remb. CNAM	-	410
Débiteurs divers	20 708	25 040
PRODUITS A RECEVOIR INTERET ATD SICAR	231 050	245 409
Produits à recevoir /Com. import	2 519	7 753
Charges payées ou comptabilisées d'avance	1 676 489	948 940
Prêts au personnel Ech. 1 an	5 100	1 700
PRODUITS A RECEVOIR COM BANCAIRE	12 770	12 770
PRODUITS A RECEVOIR INTERET SICAR INVEST	11 315	36 923
PRODUITS A RECEVOIR INTERET EMP NAT. 2014	33 663	11 525
<b>Total</b>	<b>3 166 918</b>	<b>2 195 593</b>

## 7- Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde de cette rubrique s'élève à 116.151DT au 31/12/2018, contre un solde de 135.939 DT au 31/12/2017.

Désignation	Au 31 Décembre 2018	Au 31 Décembre 2017
Emprunt National Échéance moins d'un An	100 000	100 000
BNA agence du siège CPD	14 339	19 959
Amen BANKAG CUN	77	77
ATB SAADI UNIFACTOR fonds social	218	13 973
Caisses	1 517	1 931
<b>Total</b>	<b>116 151</b>	<b>135 939</b>

## 8- Capitaux propres

Le solde de cette rubrique s'élève à 31.348.696 DT au 31/12/2018 contre un solde de 28.276.598DT au 31/12/2017.

Les capitaux propres se détaillent au 31 décembre 2018 comme suit :

Désignations	2018	2017
Capital social	15 000 000	15 000 000
Réserves Légales	1 227 460	1 020 080
Réserves Fonds Social	18 168	33 933
Réserves Pour Réinvestissements exonérés	10 525 000	8 075 000
Résultats Reportés	100 205	89 260
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>	<b>26 870 833</b>	<b>24 218 273</b>
Résultat de l'exercice	4 513 163	4 058 325
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>	<b>31 383 996</b>	<b>28 276 598</b>
Nombre d'actions	3 000 000	3 000 000
Résultat par action	1,504	1,353

Les capitaux propres se détaillent au 31 Décembre 2018 comme suit :

	Capital Social	Réserve Légale	Réserve Fond Social	Réserves réinvesti Exonéré	Résultats Reportés	Distribution de Dividendes	Résultat de la Période	Total capitaux propres
<b>Solde de clôture année 2017</b>	<b>15 000 000</b>	<b>1 020 080</b>	<b>33 933</b>	<b>8 075 000</b>	<b>89 260</b>		<b>4 058 325</b>	<b>28 276 598</b>
<b>Affectation du résultat 2017</b>	-	207 380	40 000	2 450 000	10 945	1 350 000	-4 058 325	-
<b>Utilisation Réserves FS</b>	-	-	-55 765	-	-	-	-	-55 765
<b>Distribution de Dividendes</b>	-	-	-	-	-	-1 350 000	-	-1 350 000
<b>Résultat au 31 Décembre 2018</b>	-	-	-	-	-	-	4 513 163	4 513 163
<b>Solde de clôture année 2018</b>	<b>15 000 000</b>	<b>1 227 460</b>	<b>18 168</b>	<b>10 525 000</b>	<b>100 205</b>	-	<b>4 513 163</b>	<b>31 383 996</b>

- Le niveau des Capitaux Propres Avant affectation a augmenté de +11 % passant de 28.277MD fin 2017 à 31.384MD fin 2018.
- A noter que le niveau de capitaux propres est passé de 7.729 MD fin 2009 à 31.384MD au 31 Décembre 2018,

Désignations	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018 Avant Affectation
Capitaux propres avant résultat de l'exercice	6 363	12 725	14 607	16 853	17 341	18 935	20 754	22 430	24 218	26 871
Résultats de l'exercice	1 365	1 908	2 269	2 166	2 377	2 911	3 223	2 738	4 058	4 513
Capitaux propres après affectation	7 729	14 633	16 876	19 019	19 718	21 846	23 977	25 168	28 277	31 384
<b>Évolution</b>	<b>21%</b>	<b>89%</b>	<b>15%</b>	<b>13%</b>	<b>4%</b>	<b>11%</b>	<b>10%</b>	<b>5%</b>	<b>12%</b>	<b>11%</b>

## 9- Passif non courant :

Le solde de cette rubrique s'élève à 42.433.854 DT au 31/12/2018, contre 38.273.777 DT au 31/12/2017 :

Désignation	Au 31 Décembre 2018	Au 31 Décembre 2017
Emprunt Obligataire	12 292 000	10 698 000
Fonds de Garantie	30 141 854	27 575 777
<b>Total</b>	<b>42 433 854</b>	<b>38 273 777</b>

### • Emprunts Obligataires :

Emprunt	Montant	En MDT							
		Remboursement		Encours		Echéance à -1 an		Echéance à +1 an	
		2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017
UF 2005	20 000	20 000	20 000	-	-	-	-	-	-
UF 2006	10 000	10 000	10 000	-	-	-	-	-	-
UF 2008	10 000	10 000	10 000	-	-	-	-	-	-
UF 2010	10 000	10 000	10 000	-	-	-	-	-	-
UF 2013	20 000	20 000	16 000	-	4 000	-	4 000	-	-
UF 2015	17 830	7 132	3 566	10 698	14 264	3 566	3 566	7 132	10 698
UF 2018	6 450	-	-	6 450	-	1 290	-	5 160	-
<b>Total</b>	<b>94 280</b>	<b>77 132</b>	<b>69 566</b>	<b>17 148</b>	<b>18 264</b>	<b>4 856</b>	<b>7 566</b>	<b>12 292</b>	<b>10 698</b>

Depuis l'année 2005, UNIFACTOR a émis 7 Emprunts obligataires :

- 5 Emprunts sont totalement remboursés
- 2 Emprunts sont en cours et remboursés partiellement
- 1 Emprunt clôturé en 2018.

### Les encours des emprunts obligataires par maturité

Emprunt	Echéance	Encours	1 mois<D< 3 mois	6 mois<D< 1 an	1 an<D<2 ans	D>2 ans	TOTAL
UF 2015	25-févr	10 698	3 566	-	3 566	3 566	7 132
UF 2018	01-déc	6 450	-	1 290	1 290	3 870	5 160
<b>Total</b>		<b>17 148</b>	<b>3 566</b>	<b>1 290</b>	<b>4 856</b>	<b>7 436</b>	<b>12 292</b>

### • Fonds de Garantie :

Le solde du compte Fonds de garantie s'élève à 30 141 854DT au 31/12/2018, contre 27.571.777 DT au 31/12/2017 :

Désignation	Au 31 Décembre 2018	Au 31 Décembre 2017
Fonds de Garantie	30 141 854	27 575 777
<b>Total</b>	<b>30 141 854</b>	<b>27 575 777</b>

Le compte Fonds de garantie enregistre les prélèvements effectués sur les opérations d'affacturage pour constituer un dépôt de garantie. Ce compte est alimenté par un pourcentage du montant de chaque facture décaissée qui vient diminuer le montant du décaissement réel.

## 10- Adhérents et comptes rattachés

Le solde de cette rubrique s'élève à 13.212.093 DT au 31/12/2018, contre un solde de 14.339.753 DT au 31/12/2017.

Désignation	Au 31 Décembre 2018	Au 31 Décembre 2017
Comptes courants adhérents	10 502 927	12 882 317
Compte courant correspondant	2 709 166	1 457 436
<b>Total</b>	<b>13 212 093</b>	<b>14 339 753</b>

(\*) Le solde de ce compte représente le total des factures achetées et non décaissées, le solde des comptes de nos correspondants pour l'affacturage import et le solde des comptes adhérents qui sont financés par des billets à ordre.

## 11- Autres passifs courants

Le solde de cette rubrique s'élève à 8 997 796DT au 31/12/2018 contre un solde de 7.558.937 DT au 31/12/2017.

Désignation	Au 31 Décembre 2018	Au 31 Décembre 2017
Affacturages règlements en plus	389 844	412 144
Provisions pour congés à payer	323 115	314 995
Etat impôt& taxes	1 745 952	1 602 861
Compte courant actionnaires	19	19
C.N.S. S	173 691	146 798
Créditeurs divers	78 890	95 443
Produits perçus ou comptabilisés d'avance	2 709 447	2 324 655
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE ADHERENTDEBITEUR	585 683	363 874
Charges à payer	1 953 395	1 197 650
Provisions p inddépart PDG	100 000	100 000
Provisions pour salaire à payer	526 225	465 334
Provisions pour dépréciation cptes débiteurs	73 315	73 315
Provisions pour dépréciation écart engagement	7 022	7 022
Provisions pour instances bancaires	331 071	331 071
REMUNERATIONS DUES AUX PERSONNELS	-	774
PROVISIONS P INDEMNITE DEPART A LA RETRAITE	-	122 983
Provisions pour remb CNAM	128	-
<b>Total</b>	<b>8 997 796</b>	<b>7 558 937</b>

## 12- Concours bancaires et autres passifs

Le solde de cette rubrique s'élève à 77.702.996 DT au 31/12/2018, contre un solde de 85.251.913 DT au 31/12/2017.

Désignation	Au 31 Décembre 2018	Au 31 Décembre 2017
Intérêts Courus Non Echus	815 671	954 508
Emprunts à 1an	19 856 000	19 566 000
Mobilisation des Créances	8 683 949	8 470 151
Escompte Effets	-	2 203 047
Certificats de dépôts emprunteur	23 450 000	27 550 000
Banques	24 897 376	26 508 207
<b>Total</b>	<b>77 702 996</b>	<b>85 251 913</b>

L'analyse des emprunts et des concours bancaires par maturité au terme de l'année 2018, se présente comme suit :

Désignations	≤ 3 mois	> 3 mois	> 1 an	> 5 ans	Total en principal -1	Dettes rattachées -2	Total Général (1) +(2)
		≤ 1 an	≤ 5 ans				
<b>Dettes Représentées par un titre</b>	<b>24 116 000</b>	<b>4 190 000</b>	<b>12 292 000</b>	<b>-</b>	<b>40 598 000</b>	<b>815 671</b>	<b>41 413 671</b>
- Dettes représentées par un titre dont l'échéance est inférieure à un an à la clôture	20 550 000	2 900 000	-	-	23 450 000	-	23 450 000
Certificats de dépôts	20 550 000	2 900 000	-	-	23 450 000	-	23 450 000
-Dettes représentées par un titre dont l'échéance est supérieure à un an à la clôture	3 566 000	1 290 000	12 292 000	-	17 148 000	815 671	17 963 671
Emprunts Obligataires à taux fixe	1 588 000	564 000	5 432 000	-	7 584 000	322 619	7 906 619
Emprunts Obligataires à taux variable	1 978 000	726 000	6 860 000	-	9 564 000	493 052	10 057 052
<b>Autres fonds empruntés</b>	<b>-</b>	<b>48 581 325</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>48 581 325</b>	<b>-</b>	<b>48 581 325</b>
- Crédit Direct	-	15 000 000	-	-	15 000 000	-	15 000 000
- Ligne de crédit non mobilisable	-	24 897 376	-	-	24 897 376	-	24 897 376
- Autres concours	-	8 683 949	-	-	8 683 949	-	8 683 949
<b>Total</b>	<b>24 116 000</b>	<b>52 771 325</b>	<b>12 292 000</b>	<b>-</b>	<b>89 179 325</b>	<b>815 671</b>	<b>89 994 996</b>

### 13- Commissions d'affacturage

Le solde de cette rubrique s'élève à 5.867.312 DT au 31/12/2018, contre un solde 5.444.959 DT au 31/12/2017.

Désignation	Au 31 Décembre 2018	Au 31 Décembre 2017
Commissions d'affacturages	5 592 754	5 176 646
Com. p. échéance impayée taxables	132 259	109 383
Com. sur sign. Billet à ordre taxable	73 834	79 488
Commission sur avoir	215	240
COM SUR REPORT ECHEANCE	68 250	61 440
Commission sur Comptes débiteurs	-	17 762
<b>Total</b>	<b>5 867 312</b>	<b>5 444 959</b>

#### 14- Produits financiers de mobilisation

Le solde de cette rubrique s'élève à 14.426.266 DT au 31/12/2018, contre un solde de 10.942.832 DT au 31/12/2017.

Désignation	Au 31 Décembre 2018	Au 31 Décembre 2017
Produits Financiers de Mobilisation	14 932 585	11 801 154
(-) Produits sur Comptes débiteurs	221 809	197 742
(+) Ppca n-1	2 324 655	1 748 472
(+) Agios n-1	591 130	506 733
(-) Ppca n	2 709 447	2 324 655
(-) Agios n	490 848	591 130
<b>Total</b>	<b>14 426 266</b>	<b>10 942 832</b>

#### 15- Charges financières nettes

Le solde de cette rubrique s'élève à 8.321.111DT au 31/12/2018, contre un solde de 6.126.916DT au 31/12/2017.

Désignation	Au 31 Décembre 2018	Au 31 Décembre 2017
Intérêt billet de trésorerie	2 047 384	1 402 020
Intérêt mob ccp amen b	510 110	287 780
INTERET CREDIT CMT BH	910 333	628 129
Frais Escompte Effets	25 707	20 486
Commission de souscription	192 196	125 947
Empoblg intérêts	1 285 968	1 579 799
Empoblg autres commissions	12 437	13 642
Autres commissions	165 797	231 166
Autres commissions de placement	120 951	79 656
Intérêts débiteur comptes courants	2 845 601	1 692 223
INTERETS DES COMPTES COURANTS BNA CPD	-	764
INTERET CREDIT CMT BNA	158 229	-
Dot. Résorption des charges à répartir	46 399	65 303
<b>Total</b>	<b>8 321 111</b>	<b>6 126 916</b>

#### 16- Autres produits d'exploitation

Le solde de cette rubrique s'élève à 5.464DT au 31/12/2018, contre un solde de 2.103DT au 31/12/2017.

Désignation	Au 31 Décembre 2018	Au 31 Décembre 2017
Profits non requérants	5 464	2 103
<b>Total</b>	<b>5 464</b>	<b>2 103</b>

## 17- Frais du personnel

Le solde de cette rubrique s'élève à 3.279.829DT au 31/12/2018, contre un solde de 3.186.629 DT au 31/12/2017.

Désignation	Au 31 Décembre 2018	Au 31 Décembre 2017
SALAIRES MENSUELS	2 404 489	2 195 879
PRIMES A PAYER	322 674	306 267
PROVISIONS P CONGES PAYES	8 120	57 660
ASSURANCES DEPART A LA RETRAITE	-78 028	40 000
CNSS-	460 983	436 667
ASSURANCE GROUPE	72 344	65 991
INDEMNITES DE STAGE	5 250	2 750
HABILLEMENT PERSONNEL & MEDECIN DE TRAVAIL	2 239	1 621
TFP	54 505	53 197
FOPROLOS	27 253	26 598
<b>Total</b>	<b>3 279 829</b>	<b>3 186 629</b>

## 18- Frais Généraux

Le solde de cette rubrique s'élève à 1.578.164DT au 31/12/2018, contre un solde de 1.437.756 DT au 31/12/2017.

Désignation	Au 31 Décembre 2018	Au 31 Décembre 2017
Achat de matières et fournitures	115 219	106 783
Loyer	39 566	88 442
Frais de Nettoyage et de syndic	32 533	27 486
Entretiens et réparations	41 048	41 485
Assurance	30 432	33 896
Travaux de Conceptions Documents UNIFACTOR	2 352	3 099
Formation et séminaires	17 684	17 471
Services informatiques	149 781	170 301
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	332 585	293 518
Publicités, publications, relations publiques	7 506	16 560
Frais de Déplacements-Bons de Restaurants	105 291	110 213
Frais postaux et de télécommunications	42 163	30 844
Services bancaires et assimilés	21 211	13 537
Frais d'Adhésion FCI	22 590	18 308
Frais d'Adhésion APTBEF	9 304	9 305
Frais & Commissions correspondant Etranger	22 787	20 556
Frais d'Assurances Sans Recours + Import	73 876	44 260
Jetons de présence	195 000	150 000
Rémunération des Comités	210 000	150 000
Pertes non Requérantes	2 246	323
T.C. L	42 723	34 472
Droits d'enregistrement et de timbres	12 084	14 187
Autres impôts et taxes	11 086	11 635
Frais de Missions	8 190	31 074
PERTES ORDINAIRES	30 906	-
<b>Total</b>	<b>1 578 164</b>	<b>1 437 756</b>

## 19- Amortissements et provisions

Le solde de cette rubrique s'élève 849.829 DT au 31/12/2018, contre un solde de 552.987 DT au 31/12/2017.

Désignation	Au 31 Décembre 2018	Au 31 Décembre 2017
Dot. Aux amort.desIMMO. Incorp	274 638	282 572
Dot. Aux amort. IMMO. Corpo	209 191	177 015
Dotation Provision Dépréciation Participation	366 000	70 400
Dot. Aux prov. p/instances bancaires	-	23 000
<b>Total</b>	<b>849 829</b>	<b>552 987</b>

## 20- Impôts sur les bénéfices

Le solde de cette rubrique s'élève à 1.235.187DT au 31/12/2018, contre un solde de 1.145.178 DT au 31/12/2017.

Désignation	Au 31 Décembre 2018	Au 31 Décembre 2017
Impôt	1 235 187	1 145 178
<b>Total</b>	<b>1 235 187</b>	<b>1 145 178</b>

## 21- Eléments extraordinaires

Le solde de cette rubrique s'élève à 176.455DT au 31/12/2018, contre un solde de 163.596 DT au 31/12/2017.

Désignation	Au 31 Décembre 2018	Au 31 Décembre 2017
Provisions Pour Contribution Conjoncturelle	141 164	163 596
Provisions Pour CSS	35 291	
<b>Total</b>	<b>176 455</b>	<b>163 596</b>

## Flux de trésorerie provenant de l'exploitation

### 22- Encaissements provenant des crédits à court terme

Le solde de cette rubrique s'élève à 201.837.862DT au 31/12/2018, contre un solde de 156.840.419 DT au 31/12/2017.

Désignation	Au 31 Décembre 2018	Au 31 Décembre 2017
BNA CCT	7 000 000	-
BNA Capitaux	6 000 000	4 000 000
ATD	47 850 000	47 100 000
Capitaux Obligataire Sicav	7 500 000	-
AMEN BANK MCP	33 029 009	17 240 419
AXIS	500 000	1 500 000
La Poste Obligataire SICAV	38 000 000	4 000 000

Désignation	Au 31 Décembre 2018	Au 31 Décembre 2017
BH CCT	39 000 000	57 000 000
Placement Obligataire Sicav	-	1 000 000
BH Obligataire	20 500 000	-
SICAV TANIT	-	6 000 000
SICAV BH OBLIGATAIRE	-	19 000 000
BH CCP	2 458 853	-
<b>Total</b>	<b>201 837 862</b>	<b>156 840 419</b>

### 23- Remboursement des crédits à court terme

Le solde de cette rubrique s'élève à (170.210.081) DT au 31/12/2018, contre un solde de (126.555.189) DT au 31/12/2017.

Désignation	Au 31 Décembre 2018	Au 31 Décembre 2017
ATD	(47 450 000)	(39 200 000)
AXIS	(1 000 000)	(1 000 000)
BNA Capitaux	(6 000 000)	(4 000 000)
Capitaux Obligataire Sicav	(8 500 000)	-
AMEN BANK MCP	(793 039)	(355 189)
SICAV BH OBLIGATAIRE	(25 500 000)	(18 000 000)
La Poste Obligataire SICAV	(36 000 000)	(4 000 000)
SICAV TANIT	-	(6 000 000)
BH CCP	(1 967 042)	-
BH CCT	(36 000 000)	(54 000 000)
BNA CCT	(7 000 000)	-
<b>Total</b>	<b>(170 210 081)</b>	<b>(126 555 189)</b>

### 24- Sommes versées aux Fournisseurs et au Personnel

Le solde de cette rubrique s'élève à (7.600.285) DT au 31/12/2018, contre un solde de (6.640.344) DT au 31/12/2017.

Désignation	Au 31 Décembre 2018	Au 31 Décembre 2017
Personnel	(1 721 027)	(1 703 301)
Etat Impôt & Taxes	(3 472 776)	(2 964 667)
Fournisseurs et autres Tiers	(2 406 482)	(1 972 376)
<b>Total</b>	<b>(7 600 285)</b>	<b>(6 640 344)</b>

## 25- Intérêts payés

Le solde de cette rubrique s'élève à (8.363.136) DT au 31/12/2018, contre un solde de (6.584.366)DT au 31/12/2017.

Désignation	Au 31 Décembre 2018	Au 31 Décembre 2017
Int billet de trésorerie	(1 927 179)	(1 511 623)
Autres commissions & intérêts	(5 024 779)	(3 262 220)
Int & commissions sur emprunts Obligataire	(1 411 178)	(1 810 523)
<b>Total</b>	<b>(8 363 136)</b>	<b>(6 584 366)</b>

## Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

### 26- Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Le solde de cette rubrique s'élève à (299.507) DT au 31/12/2018, contre un solde de (1.258.248) DT au 31/12/2017.

Désignation	Au 31 Décembre 2018	Au 31 Décembre 2017
Bâtiment	-	(1 219 042)
Matériel de Transport	(77 400)	-
Logiciel bureautique	(24 684)	(20 943)
Agencement & installations générales	(99 750)	(673)
Mobilier & matériel de bureau	(97 673)	(17 590)
<b>Total</b>	<b>(299 507)</b>	<b>(1 258 248)</b>

### 27- Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières

Le solde de cette rubrique s'élève à (2.450.000) DT au 31/12/2018, contre un solde de(1.925.000) DT au 31/12/2017.

Désignation	Au 31 Décembre 2018	Au 31 Décembre 2017
Participation Fonds Gérés ATD SICAR	(2 450 000)	(1 925 000)
<b>Total</b>	<b>(2 450 000)</b>	<b>(1 925 000)</b>

## Flux de trésorerie liés aux activités de financement

### 28- Encaissement d'emprunts

Le solde de cette rubrique s'élève à6.550.000 DT au 31/12/2018, contre un solde de 100.000DT au 31/12/2017.

Désignation	Au 31 Décembre 2018	Au 31 Décembre 2017
Emprunt National 2014	100 000	100 000
Emprunt obligataire	6 450 000	-
<b>Total</b>	<b>6 550 000</b>	<b>100 000</b>

## 29- Remboursement d'emprunts

Le solde de cette rubrique s'élève à (7.566.000) DT au 31/12/2018, contre un solde de (7.566.000) DT 31/12/2017.

Désignation	Au 31 Décembre 2018	Au 31 Décembre 2017
Emprunt obligataire UF 2015	(3 566 000)	(3 566 000)
Emprunt obligataire UF 2013	(4 000 000)	(4 000 000)
<b>Total</b>	<b>(7 566 000)</b>	<b>(7566 000)</b>

## 30- Liquidités Fin de période

Le tableau suivant portant sur le rapprochement des montants de liquidités et équivalents de liquidités figurant dans le tableau des flux de trésorerie, d'une part, et au bilan, d'autre part et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 67 de la NC 01 norme générale :

Actif	Bilan	Etat Flux
<b>Liquidités et équivalent de liquidités</b>	<b>116 151</b>	<b>16 151</b>
Emprunt National Échéance moins d'un An	100 000	
BNA agence du siège CDP	14 339	14 339
Amen Bank ag CUN	77	77
ATB Saadi Unifactor Fonds Social	218	218
Caisses	1 517	1 517
<b>Passif</b>		
<b>Concours bancaires et autres passifs</b>	<b>77 702 996</b>	<b>24 897 376</b>
Intérêts Courus Non Echus	815 671	
Emprunts a1an	19 856 000	
Mobilisation des Créances	8 683 949	
Certificat de dépôt	23 450 000	
Banques	24 897 376	24 897 376
<b>Trésorerie fin de période</b>		<b>24 881 225</b>

## 31- Note sur les parties liées

Les comptes de la société UNIFACTOR ont enregistré au cours de l'exercice 2018, les opérations suivantes avec les parties liées :

- ❖ L'UNIFACTOR a conclu une convention avec la ATD Sicar, dont l'ATB est administrateur, et relative à la gestion d'un fond à capital risque. En rémunération de sa gestion du fonds à capital risque de 2.450.000 Dinars, objet de la convention du 25 Juin 2018, l'ATD Sicar perçoit :
  - Une commission annuelle de gestion de 1% (hors TVA) assise sur le nominal du fond confié.
  - Une commission de performance de 10% sur les produits reçus.

- ❖ UNIFACTOR a conclu en date du 26/10/2018, avec la CARTE un contrat d'assurance qui couvre l'indemnité de départ à la retraite. La prime payée au titre de l'année 2018, s'élève à 44.955 Dinars.
- ❖ L'émission par l'UF d'un ensemble de Certificats de dépôts souscrits par les sociétés ; ATD SICAR, AXIS, et BNA CAPITAUX (dont l'ATB et la BNA sont des administrateurs en commun), avec les modalités suivantes :

Date Souscription	Souscripteurs	Montant	Taux	Nb Jour	Intérêt Brut	Tombée
22/06/2018	ATD	2 500 000	7,39	10	5 121	02/07/2018
29/03/2018	ATD	2 000 000	6,61	180	63 985	25/09/2018
03/04/2018	ATD	2 000 000	7,04	190	71 649	10/10/2018
13/04/2018	ATD	2 000 000	7,04	210	78 893	09/11/2018
19/04/2018	ATD	2 000 000	7,04	250	93 220	25/12/2018
03/05/2018	ATD	2 000 000	7,50	230	91 451	19/12/2018
23/05/2018	ATD	2 000 000	7,50	210	83 832	19/12/2018
29/06/2018	ATD	2 000 000	7,39	140	55 872	16/11/2018
25/09/2018	ATD	2 000 000	8,25	90	40 416	24/12/2018
10/10/2018	ATD	2 000 000	8,29	50	22 766	29/11/2018
09/11/2018	ATD	2 000 000	8,27	20	9 147	29/11/2018
16/11/2018	ATD	2 000 000	8,27	10	4 584	26/11/2018
26/11/2018	ATD	2 000 000	8,27	50	22 711	15/01/2019
29/11/2018	ATD	2 000 000	8,27	40	18 210	08/01/2019
19/12/2018	ATD	2 000 000	8,25	100	44 807	29/03/2019
19/12/2018	ATD	2 000 000	8,25	90	40 416	19/03/2019
24/12/2018	ATD	2 000 000	8,25	50	22 657	12/02/2019
25/12/2018	ATD	2 000 000	8,25	40	18 167	03/02/2019
21/03/2018	ATD	2 000 000	6,61	100	36 060	29/06/2018
23/04/2018	ATD	2 000 000	7,04	30	11 665	23/05/2018
23/11/2018	ATD	350 000	7,27	90	6 248	21/02/2019
26/12/2018	ATD	1 900 000	7,25	40	15 183	04/02/2019
26/06/2018	ATD	2 400 000	6,39	180	74 306	23/12/2018
23/12/2018	ATD	2 400 000	7,25	130	61 230	02/05/2019
16/11/2018	ATD	300 000	7,27	90	5 355	14/02/2019
<b>Total ATD</b>		<b>47 850 000</b>			<b>997 954</b>	
20/08/2018	SICAV AXIS TRESORERIE	500 000	9,50	270	33 256	17/05/2019
<b>Total AXIS</b>		<b>500 000</b>			<b>33 256</b>	
26/02/2018	BNA CAPITAUX	2 000 000	8,20	140	61 807	16/07/2018
17/07/2018	BNA CAPITAUX	2 000 000	10,00	80	43 478	05/10/2018
05/10/2018	BNA CAPITAUX	2 000 000	10,50	90	51 157	03/01/2019
<b>Total BNA CAPITAUX</b>		<b>6 000 000</b>			<b>156 442</b>	
<b>Total Général</b>		<b>54 350 000</b>			<b>1 187 652</b>	

### 32- Note sur les événements postérieurs à la date de clôture

Ces états financiers sont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 05 Mars 2018. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

Messieurs les actionnaires de la société Union de Factoring

**I- Rapport d'audit sur les états financiers**

**1. Opinion**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers de la société Union de Factoring, qui comprennent le bilan arrêté au 31 Décembre 2018, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 Décembre 2018, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

**2. Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**3. Rapport du Conseil d'Administration**

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des

travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

#### **4. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers**

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

#### **5. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, à [www.oect.org.tn](http://www.oect.org.tn). Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

## **II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

## **1. Efficacité du système de contrôle interne**

En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 2) du code des sociétés commerciales et de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 Octobre 2005, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que de la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Des rapports traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit ont été remis à la Direction de la société et font partie intégrant du présent rapport.

## **2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur**

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 Novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

**Tunis, le 10 Avril 2019**

**Les Commissaires aux Comptes**

**G.A.C – CPA International  
Chiheb GHANMI**

**C.M.C – DFK International  
Chérif BEN ZINA**

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

**Messieurs les actionnaires de la société Union de Factoring**

En application de l'article 62 de la loi n° 2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers et de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice 2018.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte in fine dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Le conseil d'administration de la société nous a informés des conventions suivantes qui rentrent dans le cadre de ces articles :

**I. Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)**

- ❖ L'UNIFACTOR a conclu une convention avec la ATD Sicar, dont l'ATB est administrateur, et relative à la gestion d'un fond à capital risque. En rémunération de sa gestion du fonds à capital risque de 2.450.000 Dinars, objet de la convention du 25 Juin 2018, l'ATD Sicar perçoit :
  - Une commission annuelle de gestion de 1% (hors TVA) assise sur le nominal du fond confié.
  - Une commission de performance de 10% sur les produits reçus.
- ❖ UNIFACTOR a conclu en date du 26 Octobre 2018 avec la CARTE un contrat d'assurance qui couvre l'indemnité de départ à la retraite. La prime payée au titre de l'année 2018 s'élève à 44.955 Dinars.
- ❖ L'émission par l'UF d'un ensemble de Certificats de dépôts souscrits par les sociétés ; ATD SICAR, AXIS, et BNA CAPITAUX (dont l'ATB et la BNA sont des administrateurs en commun), avec les modalités suivantes :

Date Souscription	Souscripteurs	Montant	Taux	Nb Jour	Intérêt Brut	Tombée
22/06/2018	ATD	2 500 000	7,39	10	5 121	02/07/2018
29/03/2018	ATD	2 000 000	6,61	180	63 985	25/09/2018
03/04/2018	ATD	2 000 000	7,04	190	71 649	10/10/2018
13/04/2018	ATD	2 000 000	7,04	210	78 893	09/11/2018
19/04/2018	ATD	2 000 000	7,04	250	93 220	25/12/2018
03/05/2018	ATD	2 000 000	7,50	230	91 451	19/12/2018

Date Souscription	Souscripteurs	Montant	Taux	Nb Jour	Intérêt Brut	Tombée
23/05/2018	ATD	2 000 000	7,50	210	83 832	19/12/2018
29/06/2018	ATD	2 000 000	7,39	140	55 872	16/11/2018
25/09/2018	ATD	2 000 000	8,25	90	40 416	24/12/2018
10/10/2018	ATD	2 000 000	8,29	50	22 766	29/11/2018
09/11/2018	ATD	2 000 000	8,27	20	9 147	29/11/2018
16/11/2018	ATD	2 000 000	8,27	10	4 584	26/11/2018
26/11/2018	ATD	2 000 000	8,27	50	22 711	15/01/2019
29/11/2018	ATD	2 000 000	8,27	40	18 210	08/01/2019
19/12/2018	ATD	2 000 000	8,25	100	44 807	29/03/2019
19/12/2018	ATD	2 000 000	8,25	90	40 416	19/03/2019
24/12/2018	ATD	2 000 000	8,25	50	22 657	12/02/2019
25/12/2018	ATD	2 000 000	8,25	40	18 167	03/02/2019
21/03/2018	ATD	2 000 000	6,61	100	36 060	29/06/2018
23/04/2018	ATD	2 000 000	7,04	30	11 665	23/05/2018
23/11/2018	ATD	350 000	7,27	90	6 248	21/02/2019
26/12/2018	ATD	1 900 000	7,25	40	15 183	04/02/2019
26/06/2018	ATD	2 400 000	6,39	180	74 306	23/12/2018
23/12/2018	ATD	2 400 000	7,25	130	61 230	02/05/2019
16/11/2018	ATD	300 000	7,27	90	5 355	14/02/2019
<b>Total ATD</b>		<b>47 850 000</b>			<b>997 954</b>	
20/08/2018	SICAV AXIS TRESORERIE	500 000	9,50	270	33 256	17/05/2019
<b>Total AXIS</b>		<b>500 000</b>			<b>33 256</b>	
26/02/2018	BNA CAPITAUX	2 000 000	8,20	140	61 807	16/07/2018
17/07/2018	BNA CAPITAUX	2 000 000	10,00	80	43 478	05/10/2018
05/10/2018	BNA CAPITAUX	2 000 000	10,50	90	51 157	03/01/2019
<b>Total BNA CAPITAUX</b>		<b>6 000 000</b>			<b>156 442</b>	
<b>Total Général</b>		<b>54 350 000</b>			<b>1 187 652</b>	

## II. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2018, dont voici les principaux volumes réalisés :

- ❖ L'AMEN BANK a procédé en date du 13 Décembre 2017, à l'extension de l'enveloppe de crédit de gestion accordé à Union Factoring à hauteur de 3 000 000 Dinars soit au total une ligne de crédit de 14 000 000 Dinars et qui se détaille ainsi :
  - Crédit non mobilisable pour un montant de 6 000 000 Dinars
  - Crédit mobilisable pour un montant de 8 000 000 Dinars.
  
- ❖ La BNA a procédé a procédé en date du 18 Janvier 2017, à l'extension de l'enveloppe de crédit de gestion accordé à Union Factoring à hauteur de 2.000.000 pour le porter à 6.000.000 Dinars.

- ❖ L'ATB a procédé a procédé en date du 10 Octobre 2017, à l'extension de l'enveloppe de crédit de gestion accordé à Union Factoring à hauteur de 4 000 000 pour le porter à 8.000.000 Dinars.
- ❖ L'UNIFACTOR a conclu une convention avec l'ATD Sicar, dont l'ATB est administrateur, et relative à la gestion d'un fond à capital risque. En rémunération de sa gestion du fonds à capital risque de 1 925.000 Dinars, objet de la convention du 23 Juin 2017, l'ATD Sicar perçoit :
  - Une commission annuelle de gestion de 1% (hors TVA) assise sur le nominal du fond confié.
  - Une commission de performance de 10% sur les produits reçus.
- ❖ L'UNIFACTOR a conclu une convention avec la ATD Sicar, dont l'ATB est administrateur, et relative à la gestion d'un fond à capital risque. En rémunération de sa gestion du fonds à capital risque de 1 830.000 DT, objet de la convention du 13 Mai 2016, l'ATD Sicar perçoit :
  - Une commission annuelle de gestion de 1% (hors TVA) assise sur le nominal du fond confié.
  - Une commission de performance de 10% sur les produits reçus.
- ❖ L'UNIFACTOR a conclu une convention en 2007 en 2015, avec l'ATD SICAR, dont l'ATB est administrateur, et relatives à la gestion d'un fond à capital risque. En rémunération de sa gestion du fonds à capital risque de 1.300.000 DT pour 2007 et 1.570.000 DT, objet des conventions du 22 Mars 2007 et de 24 juin 2015, la société ATD SICAR perçoit une commission annuelle de gestion de 1,75% (hors TVA) assise sur le montant initial du fonds. Outre cette commission de gestion, ladite convention prévoit la perception par la société ATD SICAR d'une commission égale à 10% (hors TVA) des produits des participations et autres placements.
- ❖ L'UNIFACTOR a conclu deux conventions en date du 15 Mars 2013 et le 2 Juin 2014 avec la SICAR INVEST, dont la BNA est administrateur, et relative à la gestion d'un fond à capital risque. En rémunération de sa gestion du fonds à capital risque respectivement de 1 420.000 DT et 1.330.000 DT, la société SICAR INVEST perçoit :
  - Une commission annuelle de gestion de 0.5% (hors TVA) assise sur l'encours des fonds confiés.
  - Une commission de recouvrement de 1% si l'ancienneté de l'échéance est inférieur à 3 mois, de 2% si l'ancienneté de l'échéance est comprise entre 3 mois et un an et de 3% si l'ancienneté de l'échéance est supérieur a un an.
  - Une commission de 5% sur les produits reçus.
- ❖ UNIFACTOR a conclu le 19 Novembre 2014, un contrat d'affacturage avec la Société COMPUTER DISTRIBUTION "CODIS", dont la CARTE et l'ATB sont des actionnaires et des administrateurs. La décision du comité interne de crédit en date du 12 Novembre 2014, prévoit : un plafond de Financement de 500.000 Dinars, le fonds de réserves est de 50.000 Dinars, la commission d'affacturage de 1,1%, la commission de financement égal au TMM majoré de 3,5%.  
En date du 26 Février 2018, le Comité Exécutif du Crédit a décidé de porter le plafond de financement à 1.500.000 Dinars, le fonds de réserves à 150.000 Dinars, la commission

d'affacturage de 1,1%, la commission de financement égal au TMM majoré de 4%, et d'introduire la commission de signature de Billet à Ordre est de 0,8% en cas de financement par billet à ordre.

Au 31 Décembre 2018, l'encours financier est de 1.586.845 Dinars et le fonds de garantie est de 160.000 Dinars.

- ❖ UNIFACTOR a conclu lors des exercices précédents avec la CARTE des contrats d'assurances qui couvrent : Assurances Automobile, Assurances groupe maladie, Assurances Responsabilité civil, Assurances Risques Divers, Assurances crédit domestique et Assurances crédit à l'Import. La prime payée au titre de l'année 2018, toutes branches confondues s'élève à 194 988 Dinars.

### III. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que fixés par l'article 200 nouveau II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- ❖ La rémunération du Président Directeur Général a été fixée par décision du conseil d'administration du 19 Novembre 2009 et révisée par décision du conseil d'administration du 16 Juillet 2012, du 05 Mars 2014 et du 6 Mars 2015. Cette rémunération se compose d'un salaire annuel net de 104.145 Dinars, d'une gratification de fin d'année, d'un quota de 500 litres de carburant par mois, de la mise à disposition d'une voiture de fonction, du remboursement des frais téléphoniques à hauteur de 600 dinars par an et d'une indemnité de départ net de 100 000 Dinars en cas de non faute grave.
- ❖ Les membres du Conseil d'Administration sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par l'AGO en date du 20 Avril 2018, pour un montant de 12.000 Dinars net par administrateur.
- ❖ La rémunération des membres du Comité permanent d'Audit, les membres du comité de crédit et les membres du Comité des risques a été fixée par l'AGO réunie en date du 20 Avril 2018, sur proposition du conseil et a été fixée pour un montant de 12.000 Dinars net pour chaque membre.
- ❖ Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, se détaillent comme suit :

Désignation	PDG		Administrateurs	
	Charges de l'exercice y compris le passif	Passif au 31/12/2018	Charges de l'exercice y compris le passif	Passif au 31/12/2018
Avantages à court terme	411.969	219.000	345.000	345.000
Indemnités de fin de contrat de travail	-	100 000	-	-
<b>Total</b>	<b>411.969</b>	<b>319.000</b>	<b>345.000</b>	<b>345.000</b>

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles **200 et suivants** et de l'article **475** du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 10 Avril 2019

Les Commissaires aux Comptes

G.A.C - CPA International  
Chiheb GHANMI

C.M.C – DFK International  
Chérif BEN ZINA